



OVIDA | AFRIDO

Observatoire de la Vie Diplomatique en Afrique
African Diplomacy Observatory



L'Union pour la Méditerranée: une union en devenir ? Historique d'une initiative qui peine encore à convaincre

Par Julien Chambolle



© Opening Ceremony of the Secretariat of the Union for the Mediterranean, 4th March 2010

L'Union pour la Méditerranée (UpM) porté sur les fonds baptismaux en juillet 2008 est une initiative issue du constat de l'insuffisance et des manques des actions de l'Europe vis-à-vis des Etats de la rive sud de la Méditerranée. Après bien des difficultés, liées à son lancement, l'Union semble encore aujourd'hui marquer le pas. Cette note revient ainsi aux origines de l'UpM et évoque son évolution, en passant par les différents blocages qui l'ont jalonnée. Un aperçu des réalisations à mettre à son actif est également fourni. Pour finir la note pose un certain nombre de questions sur l'avenir de l'UpM; notamment celles relatives à la démarche de la France, aux dynamiques propres au conflit israélo-palestinien ou encore à la situation socio-politique actuelle au Moyen-Orient.

Les opinions et points de vue exprimés dans les "Notes d'OVIDA" sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Observatoire.



L'Union pour la Méditerranée est le fruit de trois volontés qui se sont conjuguées: celle d'un processus communautaire issu de la politique de bon voisinage de l'Union Européenne, celle qui s'est exprimée par le biais d'une initiative privée issue du monde des cercles de réflexion et de prospective s'intéressant à la zone méditerranéenne et enfin celle du Président de la République Française, Nicolas Sarkozy.

C'est cette dernière volonté, ambitionnant d'en faire un outil politique au profit de la diplomatie française avec pour objectif notable la paix au Proche-Orient, qui sera déterminante dans la mise en œuvre de cette initiative. Toutefois, cet objectif noble, se présentant en vérité comme une montagne à franchir – la paix entre Israël et ses voisins – explique en partie le blocage que semble vivre cette toute jeune organisation; obstacle qu'il faudrait cependant relativiser, car dans l'ombre de la médiatisation du processus politique, un certain nombre de projets se mettent progressivement en place. Des changements sont également à prévoir suite à l'évolution politique rapide que subit les pays du Nord de l'Afrique, entre réformes obligatoires et changement de régime.

Aux origines: le *Processus de Barcelone*

Est qualifiée de *Processus de Barcelone* ou *Partenariat euro-méditerranéen*, la politique de voisinage initiée en 1995 par l'Union européenne vis-à-vis des pays de la rive Sud de la Méditerranée suite à la *Déclaration de Barcelone* [1] adoptée à l'issue de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne

qui s'est tenue du 27 et 28 novembre 1995 [2].

Cette politique repose essentiellement sur deux aspects : la promotion de la paix et le dialogue entre Etats d'une part, et de l'autre l'amélioration des échanges économiques entre Etats par le biais, entre autre, de la création d'une zone de libre échange.

Dans les faits, ce processus repose sur trois volets : un volet politique et de sécurité, un volet économique et financier, et un volet social et culturel. Le renforcement de la coopération en matière de justice, de migration et d'intégration sociale étant également des éléments importants du processus.

Le Sommet de Barcelone en 2005 a été l'occasion de faire un premier bilan du parcours et des réalisations du *Processus de Barcelone* mais également d'enclencher de nouvelles politiques notamment avec une réorientation sur l'immigration et la lutte contre le terrorisme (voulue par les Européens). Lors de ce Sommet, l'ensemble des partenaires a pu constater les réussites mais également les importantes limites du *Processus*, notamment en matière de promotion de la paix. La réorientation voulue par l'Union Européenne ne faisait pas forcément l'unanimité auprès de tous les pays. Signe du malaise grandissant, seul la moitié des Chefs d'Etat et de gouvernement de la rive Sud s'étaient déplacés.

Dans le domaine économique par contre, on peut constater de nombreuses réalisations à mettre au compte du *Processus de Barcelone*. Celles-ci portant notamment sur:

- la suppression des barrières douanières de l'UE sur les



produits manufacturés exportés;

- début de zone de libre échange entre le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie grâce aux Accords d'Agadir de 2004;

- la création du programme MEDA d'aide financière et technique pour les partenaires du Sud dans le cadre du développement économique (9 milliards d'euros entre 1995 et 2006);

- la création de la Facilité méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP).

D'autres aspects sont à mettre au bilan du Processus: Euromed Heritage pour la préservation du patrimoine, le Programme jeunesse pour la promotion des échanges des jeunes, la création en 2004 de l'Assemblée parlementaire européenne et en 2003 du Forum civil euro-med dans le but rapprocher les sociétés civiles par l'intermédiaire des ONG.

Si les réalisations sont nombreuses, notamment en termes de création de programmes, il est à noter que les bénéficiaires semblent relativement déçus et perçoivent tout cela comme du saupoudrage institutionnel, ne voyant pas leur situation évoluer positivement.

En effet, sur le terrain la réalité est tout autre. Le *Processus de Barcelone* n'a ni permis d'amélioration économique au sein des pays du Sud de la Méditerranée, ni la réduction des écarts Nord/Sud en terme de développement économique et social. Par ailleurs, aucun progrès sensible n'a été réalisé sur le plan de la paix et de la stabilité politique.

Le Processus apparaît comme un instrument parmi d'autres de la politique étrangère européenne, qui plus est, qui n'a pas permis une plus grande implication des populations.

Une initiative privée reprise dans le cadre de la campagne présidentielle française de 2007

Quelques jours avant le Sommet de Barcelone, un *Appel pour une Communauté du monde méditerranéen* va être lancé par des personnalités de la société civile, conscientes de la déception des populations du Sud méditerranéen et de la nécessité d'aller plus loin. [3]

C'est à Paris, le 22 octobre 2005, que Panagiotis Roumentis, ancien ministre des Finances de la Grèce et Président de l'association Calame (Centre d'Analyse et de Liaison des Acteurs de la Méditerranée), ainsi que Jacques Graindorge (Président de l'association Finances Méditerranée) et Jean-Louis Guigou, ancien Directeur de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) et Président de l'Institut de Prospective du Calame, lancent cet appel.

Dans ce dernier, ils estiment le bilan mitigé et les perspectives proposées aux partenaires insuffisantes, concluant que « *le processus de Barcelone a le grand mérite d'exister mais n'est plus adapté à la marche de l'histoire* » et qu'il faut par conséquent lancer une nouvelle dynamique, orientée vers l'économie et le commerce et basée sur des mesures très pragmatiques et réalisables.

Cet appel se conclut par 4 propositions:



- la création d'une Communauté du Monde Méditerranéen;

- la création d'un secrétariat léger pour piloter la structure;

- le lancement de projets ambitieux en matières économiques et sociales ainsi que le lancement de grands projets d'infrastructure;

- la concentration des énergies sur deux ou trois politiques phares ancrées dans les réalités régionales.

La campagne pour les élections présidentielles françaises va constituer une véritable caisse de résonance à cet Appel. En effet Jean-Louis Guigou va proposer ce projet aux principaux candidats à l'élection: seul Nicolas Sarkozy s'en emparera. Lors d'un meeting à Toulon le 7 février 2007, ce dernier émet l'idée pour la première fois, de créer une union méditerranéenne visant à donner un nouveau souffle au partenariat méditerranéen. Ce projet, pour lui, a pour buts à la fois d'établir une dynamique politique hors UE et d'offrir une alternative sérieuse à l'adhésion de la Turquie au sein de l'institution européenne (adhésion à laquelle les droites française et européenne sont hostiles).

Le soir du 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy, élu Président de la République, rappelle lors d'un discours Place de la Concorde à Paris, sa volonté de créer une union méditerranéenne. Le 23 octobre 2007, dans un discours à Tanger, le Président français, esquisse les contours du projet et invite tous les dirigeants des pays riverains de la Méditerranée à participer à une conférence au sommet à

Paris en juin 2008.

L'idée est audacieuse, mais mal préparée. Elle sera très mal vécue par les partenaires européens, mis devant le fait accompli. Entre incompréhension et mécontentement, les retours sont assez négatifs. Pour certains ce projet consacre l'échec du *Processus de Barcelone* en y proposant une alternative qui n'est pas forcément souhaitée. Pour d'autres, il semble marginaliser les institutions européennes car l'Union Européenne au départ ne fait pas partie du projet, mais uniquement les Etats riverains. De plus, le projet a été mené sans aucune concertation des partenaires habituels de la France (Allemagne, Commission Européenne, etc.) et est même ressenti comme consacrant la politique personnelle de la France en Méditerranée. Enfin des Etats européens bénéficiaires des fonds européens craignent une baisse des subventions en faveur des Etats du Sud.

Le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Grèce figurent parmi les pays ayant réagi positivement au projet porté par le Président français (tout comme les Etats-Unis qui soutiennent l'initiative). L'Espagne et l'Italie quand à eux, bien que n'étant pas opposés à la proposition française, privilégiaient une continuité du cadre existant. La Turquie de son côté, méfiante, y vit un moyen d'être écarté de l'adhésion à l'UE; pour des raisons de posture politique, l'Algérie et la Libye étaient opposés.

La France due utiliser toute son énergie pour essayer de convaincre ses voisins européens et éviter que le projet n'entre dans une spirale négative.



Le mécontentement européen était notamment guidé par l'Allemagne. Ainsi, le 5 décembre 2007, la Chancelière allemande, Angela Merkel, s'est exprimée en des termes très sévères à l'occasion d'une conférence à Berlin, prenant clairement position contre le projet français: «*il se pourrait que l'Allemagne se sente pour ainsi dire plus concernée par l'Europe Centrale et Orientale et la France plus attirée du côté de l'union méditerranéenne. Cela pourrait libérer des forces explosives et cela, je ne le souhaite pas. Je crois qu'il faudrait faire une offre en la matière à tous les Etats européens* » [4].

Face à cette résistance, le Président français, Nicolas Sarkozy essaya dans un premier temps de gagner l'adhésion des Etats ayant une opinion mitigée et qui devraient être des partenaires essentiels dans la future structure: à savoir l'Italie et l'Espagne. Dans cette optique, le 20 décembre 2007, les Chefs de gouvernement français, italien et espagnol se réunissent en Italie pour évoquer le projet. La France fera tout afin de persuader ses partenaires méridionaux de l'intérêt de cette Union. A cette occasion, les modalités de création et de participation furent évoquées. La dénomination de l'Union évolua également pour devenir officiellement *Union Pour la Méditerranée (UpM)*.

Fort de ces nouveaux soutiens, Nicolas Sarkozy va s'attaquer aux réticences de la Communauté européenne et en particulier de l'Allemagne, conscient qu'il serait nécessaire faire des concessions pour accroître l'adhésion des autres pays au projet.

Le 3 mars 2008 durant le Salon mondial des technolo-

gie à Hanovre, le Président français rencontra la Chancelière allemande afin de discuter de l'*Union Pour la Méditerranée*. L'Allemagne fut notamment vexée d'avoir été tenue à l'écart du projet initial n'intégrant que les pays du pourtour méditerranéen. De plus, la Commission Européenne s'est retrouvée marginalisée et son travail avec les pays méditerranéens dénigrés. Face aux reproches faits par la Chancelière allemande Angela Merkel, et notamment au fait de ne pas avoir associé l'UE dans son entier, Nicolas Sarkozy entrepris de revoir sa copie.

Un compromis fut trouvé et les deux pays purent, lors du Conseil Européen des 13 et 14 mars 2008, présenter un texte commun, qui permis de recueillir l'adhésion des Etats membres de l'Union et de la Commission. Cette dernière fut également replacée au cœur du projet, et le nom même évolua pour devenir *Processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée*.

Si la nature du projet demeura quasiment le même, le lien et la continuité avec le partenariat euro-méditerranéen tel qu'il existait à l'époque, l'emporta (moins d'intégration, pour plus de coopération). Le contour géographique de l'Union ne fut toutefois pas clairement défini, encore moins le lieu du siège de la future organisation.

Une fois qu'il eut un accord sur les principaux contours du projet, tout sembla prêt pour la convocation du Sommet devant lancer l'initiative d'Union pour la Méditerranée. Ce dernier fut longuement et minutieusement préparé. Le Sommet se tint à Paris le 13 juillet 2008. Il fut ressenti, côté français, comme un grand succès. Succès médiatique



tout d'abord, car près de 600 journalistes de la presse internationale couvrirent l'événement. Mais surtout succès diplomatique, car, malgré la Libye qui continue à s'opposer à l'initiative et qui a décidé de boycotter l'événement, tous les autres pays concernés furent présents; aussi bien Israël, la Syrie, le Liban que l'Autorité Palestinienne; pays bien connus pour ne pas entretenir de relations cordiales entre eux. La veille du Sommet, le 12 juillet 2008, le Président syrien Bachar el Assad et son homologue libanais Michel Souleimane annoncèrent chacun au Palais de l'Élysée leur intention de normaliser leurs relations diplomatiques, couronnant ainsi l'effort de longue date du gouvernement français pour contribuer à la paix dans cette région.

Philosophie et principes de fonctionnement

Les projets économiques sont au centre de l'UpM. « *L'atout de l'UpM, c'est d'être une union de projets surtout de type économique. D'abord, l'économie rapproche, car c'est un langage universel. Ensuite on peut faire des affaires même avec des ennemis. Enfin, les demandes et besoins en matière de développement économique dans la région méditerranéenne sont criants que ce soit en matière d'écart des revenus ou de retard économique* » [5].

Pour le Maroc, il s'agit d'un « *espace de coopération intégré et pacifié, au sein duquel chacun des partenaires peut évoluer à son rythme et conformément à ses spécificités culturelles, sur des chapitres de rapprochement multiples : politiques et démocratiques certes, mais aussi économiques, sociaux, culturels, humains et en-*

vironnementaux » [6].

Six axes prioritaires ressortent du projet UpM:

- dépollution de la Méditerranée (mais aussi accès à l'eau potable, protection des nappes phréatiques, amélioration des systèmes d'irrigation, gestion des ressources halieutiques et du littoral, etc.);
- autoroutes maritimes et terrestres;
- protection civile pour répondre aux catastrophes naturelles;
- une université euro-méditerranéenne (et renforcement de la formation des jeunes et des échanges universitaires, création d'un espace scientifique méditerranéen);
- énergie solaire;
- initiative méditerranéenne de développement des affaires (création d'un fonds de garantie et de fonds propres pour les PME, lancement d'un fonds méditerranéen de co-développement des infrastructures).

Les projets dans ces domaines ont pour objectifs de répondre à de réels besoins sur le terrain et de faciliter le rapprochement entre les différents pays concernés, notamment en restaurant la confiance entre certains d'entre eux caractérisés par des relations pour le moins conflictuelles. L'initiative doit également permettre l'ouverture des frontières, le développement économique et la stabilité politique, propices aux populations locales mais aussi à toute la région méditerranéenne.



Le concept d'union dépasse la simple zone de libre-échange et les partenariats commerciaux. La perspective d'une union irréversible séduit les pays du Sud d'autant plus qu'ils sont à la recherche d'un ancrage historique [7]. Par le choix de l'interétatique pour le fonctionnement de l'UpM, la parité Nord/Sud et l'égalité entre Etats participants sont assurées, offrant également une structure très souple. Chaque Etat de l'UpM pourra ainsi décider ou non de participer au financement des projets, ce qui permet d'éviter les tensions.

L'UpM est dotée d'une double présidence (une désignée par l'Union Européenne, et l'autre par les Etats du Sud) et d'un Secrétariat permanent dont le siège sera à déterminer. Le budget sera assuré par le lancement d'un fonds Inframed.

Les pays constituant l'UpM sont au nombre de 43: en plus des 27 Etats membres de l'UE, on retrouve l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, la Palestine, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Sur le papier le projet semble idéal, mais dans la pratique les choses vont s'avérer plus compliquées. L'on se doute bien que même si toute la région du Proche-Orient en venait à être pacifiée, le nombre et la diversité des membres de cette Union constituent un handicap en ce qui concerne le processus de prise de décision de manière rapide et consensuelle. Outre cette réalité, l'évolution géopolitique au Proche-Orient, en particulier autour du

problème israélo-palestinien, ne va rien arranger.

L'UpM: Entre blocages politiques...

En effet, dans les mois qui suivent le Sommet de Paris, les questions politiques vont prendre toute la place dans les médias, au détriment des réalisations sur le terrain. Et pour cause: le Président français, Nicolas Sarkozy, veut en faire de l'UpM un outil au service de la paix au Proche-Orient, comme il l'a à plusieurs reprises répété à plusieurs interlocuteurs, tel que le Président de l'Autorité Palestinienne, Mahmoud Abbas.

Tout semblait pourtant avoir bien commencé. En Novembre 2008 se tint à Marseille un cycle de négociation au niveau ministériel, lequel devait définir les cadres de fonctionnement de l'UpM. Un consensus fut trouvé entre les différentes parties présentes: Barcelone fut choisi pour abriter le siège de l'institution, en place de Tunis (car la Syrie et le Liban sont contre l'emplacement du siège dans un pays arabe). En échange, il fut acquis que le Secrétaire Général soit désigné par les Etats du Sud; il fut également accepté que ce dernier soit assisté de 5 Secrétaires généraux adjoints provenant de Palestine, de Grèce, d'Israël, d'Italie et de Malte. Un 6ème poste fut ajouté pour la Turquie. Le Président Nicolas Sarkozy et son homologue égyptien Hosni Mubarak devinrent co-Présidents. La mention « *Processus de Barcelone* » disparue, au profit uniquement d'Union pour la Méditerranée (UpM).

Malgré ces avancées institutionnelles, la situation va cependant rapidement se dégrader. Le premier accroc à la mise en œuvre de l'initiative intervient avec l'opération



israélienne « *Plomb durci* » dans la Bande de Gaza qui intervient du 27 décembre 2008 au 3 janvier 2009. Cette opération suscita bien entendu chez les pays arabes une désapprobation qui eu un impact négatif sur la phase de lancement de l'UpM. Le 23 janvier 2009, toujours en réaction à l'opération israélienne, le leader libyen réaffirma publiquement son hostilité envers l'UpM. La posture des pays arabes marque un point d'arrêt aux ambitions de l'UpM.

De janvier à avril 2009 toutes les réunions de l'UpM furent reportées. Toutefois, les contacts ne cessèrent jamais et reprirent même progressivement entre hauts fonctionnaires, puis par la suite au niveau ministériel.

En novembre 2009, l'évolution de l'initiative UpM est encore jalonné par les tensions encore vives, du fait de la situation au Proche-Orient. A titre d'illustration, le Ministre des Affaires Egyptien refusa, lors d'une réunion prévue à Istanbul (Turquie), de rencontrer son homologue israélien Avidgor Lieberman. Seul point positif de cette période, le 4 mars 2010 le jordanien Ahmed Jalaf Massadeh est choisi pour devenir le premier Secrétaire Général de l'UpM.

En avril 2010, une simple référence aux « territoires occupés » rejetée par Israël suffit à faire capoter le projet de texte sur la stratégie pour l'eau sur le pourtour de la Méditerranée [8]. C'est dans ce contexte qu'intervint le second accroc majeur avec la crise provoquée par l'arraisonnement en mer, le 31 mai 2010, menée par l'armée israélienne contre une flottille humanitaire en route vers la Bande de Gaza. Conséquence directe de cet

événement, le 7 juin 2010 le Sommet prévu à Barcelone sera reporté de quelques mois.

A l'initiative de la France, conjointement avec l'Espagne, qui devait accueillir ce Sommet, d'intenses efforts diplomatiques furent lancés, notamment pour persuader de la nécessité de la tenue dudit Sommet. En octobre, l'Egypte avertit que le Sommet ne pourra se tenir qu'à condition de progrès au Proche-Orient. Dans le même ordre d'idée, les pays de la Ligue Arabe estimèrent, début novembre 2010, que « *la situation des négociations palestino-israéliennes et les conditions actuelles au Moyen-Orient ne garantissent pas le succès du sommet de Barcelone* » [9]. Quelques jours plus tard, les organisateurs durent à nouveau annoncer le report de quelques mois du sommet.

Les réactions à ce nouveau report furent intéressantes et témoignèrent bien des profondes divergences de vue entre les différents protagonistes. Le journal algérien *El Watan* résumait bien l'état d'esprit des pays arabes: « *Cet ajournement était prévisible dans la mesure surtout ou de nombreux pays de la rive sud de la Méditerranée ont refusé, une nouvelle fois, de s'asseoir à la même table que le chef du gouvernement israélien et son Ministre des Affaires étrangères. L'épisode de l'arraisonnement sanglant de la flottille humanitaire à destination de Gaza et la reprise des constructions israéliennes dans les territoires palestiniens occupés font certainement partie des éléments qui ont persuadé des pays comme l'Algérie et la Tunisie de ne pas se rendre à Barcelone. Accepter dans le contexte actuel, de dialoguer avec Benjamin Netanyahu et Avigdor Liberman, les principaux bourreaux du processus de paix, équivaldrait, pour beaucoup, à*



donner aux palestiniens un coup de poignard dans le dos »[10].

Le communiqué officiel lui se voulut plus diplomatique et positif et souligna certes le manque d'une participation satisfaisante pour que le Sommet se tienne, mais annonça tout de même qu'il pourrait se tenir à Barcelone dans les prochains mois et appela à cette fin à une reprise rapide des négociations israélo-palestiniennes sur la base du droit international, des accords signés entre les parties et des autres termes de référence du processus de paix [11].

La France de son côté, initiateur principal du projet, déclara, par la voix de l'Elysée, qu'elle « ne renoncera pas au projet d'Union pour la Méditerranée, qui est un élément majeur de la politique étrangère [française]. Le blocage du processus de paix (...) empêche non seulement deux peuples (...) de vivre normalement côte à côte en paix et en sécurité, mais de surcroît, il freine les efforts de développement de toute une région (...)».

Cependant le gouvernement français reconnu que des changements étaient nécessaires dans l'approche des dossiers, précisant qu'il fournira « (...) tous les efforts pour relancer les négociations (...) » et confessant « qu'une réflexion sur la méthode suivie pour parvenir à un règlement reste nécessaire; (...) il faut une approche plus collective, plus concertée, plus rapide et plus volontariste » [12].

Dans un tout autre ordre d'idées, les soubresauts d'ordre socio-économique et politique qui secouent actuellement un certain nombre de pays des pourtours de la Méditerranée, parmi lesquels deux des soutiens de poids du projet UpM, à savoir l'Égypte et la Tunisie, et notamment les changements à leur tête, avec les consé-

quences présentes et éventuellement à venir, représentent autant de sources d'incertitude que d'espoirs pour les développements futurs de l'initiative UpM.

Par ailleurs, la démission le 26 janvier dernier du Secrétaire général de l'UpM, le jordanien Ahmad Massa'deh, sans représenter une crise majeure, illustre également les difficultés dans lesquelles naviguent l'organisation; cette démission serait ainsi due à sa « lassitude à l'égard de la «paralysie» de l'organisation, impuissante à dépasser les blocages nés notamment du conflit israélo-palestinien » [13].

Malgré ces difficultés d'ordre politique, la mise en place de l'UpM s'est caractérisée par un certain nombre d'avancées et de réalisations prévus par les textes fondateurs de l'initiative.

... et réalisations pratiques

Les avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'UpM vont notamment s'illustrées dès janvier 2009 par une mission de deux ans confiée à Pierre Laffitte par la présidence française visant à la création d'un réseau spécifique de développement de l'innovation dans l'espace méditerranéen, afin de favoriser la coopération des membres autour des axes majeurs définis.

Dans la foulée, une première conférence programme est prévue pour la fin de l'année sur le rôle de la femme dans l'espace méditerranéen. Celle-ci, la première Conférence ministérielle de l'UpM, se tint du 11 au 12 novembre 2009 à Marrakech (Maroc). Elle fut consacrée au renforcement du rôle des femmes dans la société. Elle aboutit sur l'adoption d'une déclaration politique



sur le rôle des femmes dans la société et la promotion de l'égalité femmes/hommes d'une part, et d'autre part de la création d'une Fondation des femmes pour la Méditerranée, organisme qui a reçu pour mission de coordonner les efforts et les moyens et de créer un réseau de femmes autour de la Méditerranée. Cette Fondation devrait accueillir en son sein un Observatoire euro-méditerranéen sur les violences faites aux femmes. Basée à Paris (France), Marrakech (Maroc) et Byblos (Grèce), elle sera financée sur la base du volontariat, la première contribution provenant de la Banque Mondiale.

Entretemps, le financement de l'institution devrait être amélioré. L'UpM a ainsi été dotée d'un véritable budget de fonctionnement. En effet, jusqu'à la première moitié de l'année 2010, le financement de l'UpM demeurait problématique. L'Union Européenne notamment n'ayant alloué que 90 millions d'euros prélevés sur le budget communautaire pour la période juillet 2008-2010. Or, le 26 mai 2010, la diplomatie française annonça la création d'un fonds d'investissement de 385 millions d'euros (montant amené à s'élever à plus d'un milliard d'euros dans les mois à venir), nommé Inframed, et destiné à financer les projets définis par l'UpM [14].

Le 5 juillet 2010 fut lancé le projet Transgreen qui vise à la mise en place d'un réseau d'électricité transméditerranéen grâce à la création d'un consortium dirigé par des entreprises énergétiques françaises.

Contrairement à l'évolution politique de l'UpM, les aspects techniques et notamment les rencontres intermi-

nistérielles méditerranéennes se sont jusqu'à présent déroulées normalement, aux dates prévues. A titre d'exemple, le 21 novembre 2010 fut adopté lors des travaux de la 2ème conférence ministérielle sur l'emploi et le travail dans l'espace euro-méditerranéen tenue à Bruxelles (Belgique), un projet de création d'un Observatoire euro-méditerranéen chargé de l'ensemble des questions relatives notamment à la promotion du travail décent et la sécurité et santé au travail.

D'autres réalisations d'importance, traduisant de la mise en œuvre progressive d'une nouvelle dynamique dans le cadre de l'UpM, sont en cours; on peut citer notamment: l'Université euro-méditerranéenne en Slovénie, la mise en place du programme d'autoroutes de la mer et le programme de suppression progressive des sources de pollution de la Méditerranée.

Quel avenir pour l'UpM ?

Entre blocages politiques, avancées institutionnelles et réalisations de projets sur le terrain, la mise en œuvre de l'Union pour la Méditerranée progresse lentement. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait.

La non concertation à l'origine avec les Etats membres de l'Union Européenne et la violente réaction de l'Allemagne au projet français sont à mettre au registre des obstacles ou tout au moins réalités qui ont eu une influence certaine sur la mise en œuvre et surtout sur le lancement de l'initiative UpM. Il s'avère ainsi difficile, sinon impossible, dans le contexte européen



actuel d'initier, à plus forte raison, de mettre en œuvre, sans concertation avec un pays aussi puissant et qui plus est, allié essentiel au sein de l'UE, tel que l'Allemagne; c'est certainement l'une des principales leçons à tirer.

La précipitation et la volonté de jouer en solitaire de la France ont provoqué de nombreuses réticences, suscitées en particulier par le fait que l'UpM était perçu comme un nouvel outil de promotion des intérêts français. Il faudrait donc pour rassurer ses partenaires, que la France opte pour plus de concertation et de collégialité; à condition aussi que la structure soit jugée suffisamment mature et élaborée, et surtout que les personnes en charge de son fonctionnement fassent preuve de suffisamment de dynamisme et de volontarisme pour pousser de l'avant le projet. La France devrait ainsi encourager ses partenaires à plus s'approprier l'Union pour la Méditerranée.

Le fait d'avoir mis en avant de manière aussi claire et ambitieuse la volonté de résoudre les conflits au Proche-Orient, grâce à l'UpM, s'avère également être une erreur. Il est en effet illusoire de vouloir résoudre en quelque mois et par une initiative telle que l'UpM un conflit aussi ancien et aux dimensions aussi multiples (politique, géopolitique, culturelle, religieuse, et économique) que le conflit israélo-palestinien. L'UpM ne devrait pas afficher un tel objectif. Son fonctionnement et la réalisation de ses projets permettront sûrement un rapprochement entre les peuples, mais cela prendra probablement un temps plus long que le temps politique et devrait se faire patiemment et en toute modestie, auquel cas l'UpM serait condam-

née à rester indéfiniment bloquée et à n'être qu'une organisation politique.

L'autre question qui se pose est celle de savoir si les pays de la rive Sud de la Méditerranée sont capables de collaborer ensemble sur des questions aussi sensibles que le conflit israélo-palestinien. Dans l'hypothèse négative, pourquoi ne pas accorder la priorité et mettre en avant certains des projets envisagés dans le cadre de l'Union ? C'est-à-dire se focaliser par exemple sur les autoroutes de la mer, l'énergie solaire, l'organisation commune de la sécurité civile, améliorer les échanges économiques.

On peut enfin s'interroger sur l'impact sur le projet d'UpM de la situation dans le Moyen-Orient, alors que deux des piliers de l'initiative sur le rive sud de la Méditerranée, à savoir l'ancien président tunisien Ben Ali et le président égyptien, Hosni Moubarak (par ailleurs co-président avec le Président français de l'UpM), ont fait les frais de révoltes populaires qui ont fortement ébranlés leurs régimes et la stabilité de la région avec des risques (supposés ou réels) de contagion. Quel impact à court, moyen ou long terme ces événements pourraient avoir sur l'UpM ? Pourrait-on envisager qu'ils accélèrent ou posent les bases favorables à l'UpM en offrant à ce dernier la possibilité de répondre à la soif de démocratie et de progrès social et économique qu'expriment de plus en plus les populations du pourtour méditerranéen ?

Il est encore tôt de répondre à ces questions et pour faire un bilan de l'UpM. Toutefois, il serait également important d'accorder une place à la communication sur ses avancées



et réalisations, et lui laisser le temps de se développer et de produire des résultats concrets. Pour reprendre les propos de l'un des initiateurs de l'idée d'UpM, Jean-Louis Guigou, prononcés lors d'une interview accordée au magazine Moyen Orient: « je crois qu'en Méditerranée plus qu'ailleurs il faut réhabiliter le temps long et que l'Union pour la Méditerranée pourra être jugée sur la durée » [15].

NOTES

[1] *Déclaration de Barcelone*, novembre 1995. http://www.ena.lu/declaration_barcelone_27_28_novembre_1995-010005386.html.

[2] Le Processus regroupe l'Union Européenne et l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Palestine.

[3] Voir <http://www.yabiladi.com/article-politique-715.html>.

[4] Pierre Verluise, « L'Union pour la Méditerranée, quel bilan d'étape ? », in *Actualités européennes*, n°35, juin 2010, IRIS, Paris. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2010-05-ae35.pdf.

[5] *Moyen Orient* 08, octobre-décembre 2010.

[6] Youssef Amrani, « L'UpM implique "engagement, co-responsabilité et solidarité" entre ses membres », 18 novembre 2010, *Maghreb Arabe Presse*. <http://www.maghress.com/fr/mapfr/17521>.

[7] *Moyen Orient* 08, octobre-décembre 2010.

[8] *L'indépendant*, « Barcelone. L'Union pour la Méditerranée, projet cher à Sarkozy, risque un revers », 10 novembre 2010. <http://www.algeronline.com/international/l-union-pour-la-mediterranee-projet-cher-a-sarkozy-risque-un-revers>.

[9] AFP, « Sommet UPM: Aboul Gheit à Paris jeudi », 08 novembre 2010.

[10] Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la présidence française a fini par annoncer lundi le report du second sommet de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui devait se tenir demain à Barcelone, en Espagne; Cf. *El Watan*, « nouvelle déconvenue pour l'UpM », 20 novembre 2010.

[11] JDD, « L'UpM bat de l'aile 16 novembre 2010. <http://www.lejdd.fr/International/Actualite/Pourquoi-le-sommet-de-l-Union-pour-la-Mediterranee-est-il-une-nouvelle-fois-reporté-234259/?sitemap>.

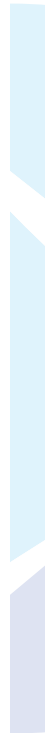
[12] Cf. AFP, « Le patron de l'Union pour la Méditerranée, chère à Sarkozy, jette l'éponge », 26 janvier 2011. <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ixuudEmPgK7cWCtrnSn3H1334f3w?docId=CNG.26bb2a2444f5640e699a19e167aae55a.151>.

[13] Associated Press (AP), « Sarkozy: la France «ne renoncera pas au projet d'Union pour la Méditerranée» » 22 novembre 2010. <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/monde/20101122.FAP1368/sarkozy-la-france-ne-renoncera-pas-au-projet-d-union-pour-la-mediterranee.html>.



[14] Cette somme résulte de la contribution de plusieurs institutions étatiques et européenne: 150 millions d'euros de la Caisse des Dépôts français, 150 millions d'euros de la Cassa depositi italienne, 20 millions d'euros de la part de la Caisse des dépôts et de gestion du Maroc, 15 millions du fonds égyptien EFG Hermes, et enfin 50 millions d'euros provenant de la Banque Européenne d'Investissement.

[15] Moyen Orient 08, octobre-décembre 2010.



A PROPOS DES “NOTES D’OVIDA”

Les “Notes d’OVIDA” s’inscrivent dans la volonté et l’objectif de l’Observatoire de promouvoir, rassembler et développer une expertise dans l’étude et l’analyse des problématiques relatives à la pratique diplomatique des Etats africains et à leur participation aux affaires internationales.

Les contributions qui en résultent devront notamment permettre d’éclairer et de nourrir le débat autour des problématiques (politique, sécuritaire, économique et commerciale, des droits de l’homme et environnementale) autour desquelles s’articule la participation de la l’Afrique aux affaires internationales.

Les opinions et points de vue exprimés dans les “Notes d’OVIDA” sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l’Observatoire; ils ne sauraient par conséquent l’engager.